

Le CRE louange Saint-Jérôme

par Mychel Lapointe

Voir tous les articles de Mychel Lapointe

Article mis en ligne le 25 mars 2008 à 14:23

Soyez le premier à commenter cet article



C'est le mois dernier que le maire Marc Gascon et les autorités de Saint-Jérôme lançaient le programme municipal de vidange des fosses septiques sur son territoire.

La Ville de Saint-Jérôme s'est gagnée des appuis de taille en instituant son programme municipal de vidange des fosses septiques sur son territoire. Parmi celles-là, on doit souligner celle du Conseil régional en environnement des Laurentides.

« Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) salue la récente décision de l'administration du maire, Marc Gascon, de mettre en place un système de gestion des installations sanitaires isolées sur le territoire de la ville de St-Jérôme » ont fait savoir récemment les dirigeants de l'organisme dans une communication expédiée à nos bureaux.

Approche efficace

Pour le président du CRE Laurentides, Jacques Ruelland, « cette décision démontre que la ville de St-Jérôme reconnaît l'importance de cette problématique et adopte la seule approche efficace et économique possible, soit un système intégré de gestion des 3200 installations sanitaires sur son territoire ».

Deuxième décision

En outre, M. Ruelland a tenu à rappeler que « l'amélioration de la qualité de vie et la protection de l'environnement représentent des priorités indissociables pour les Laurentides ».

« Je suis donc heureux de souligner cette nouvelle initiative de la Ville de Saint-Jérôme, qui viendra renforcer l'efficacité du Plan de gestion des cours d'eau, qu'elle a récemment adopté ».

Rappelons que pour son Plan de gestion des cours d'eau, la Ville de Saint-Jérôme se retrouve finaliste pour le Mérite Ovation que décernera l'Union des municipalités du Québec en av prochain.

De plus, Jacques Ruelland incite tous les contribuables de la Ville à collaborer au succès de cette entreprise « car des installations sanitaires isolées en mauvais état contribuent à la dégradation de l'environnement et, en particulier, des milieux hydriques.

"J'invite d'ailleurs les citoyens à consulter la section Bleu Laurentides du site du CRE, soit le www.crelaurentides.org, où on retrouve, entre autres, une série de capsules d'information dont une sur les installations septiques intitulées 'Septiques pour vos installations septiques'.